



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Puy-en-Velay, le 09/01/2023

### Appel à projets relatif au Plan départemental d'actions de sécurité routière 2023

Le plan départemental d'actions de sécurité routière 2023 a pour objectif d'encourager les acteurs locaux à mener des actions en faveur de la sécurité routière et d'apporter des aides pour accompagner l'organisation des dispositifs de prévention.

A cet effet, la préfecture de Haute-Loire lance un appel à projet.

Tout porteur de projet souhaitant faire part de ces propositions d'actions pour l'année 2023 doit remplir un dossier en ligne disponible à partir du lien ci-après:



<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-pdasr-2023-en-haute-loire-demande->

Le dépôt des dossiers est possible **jusqu'au 17 février 2023, délai de rigueur.**

L'ensemble des projets, y compris ceux pour lesquels il n'est demandé qu'un soutien logistique, doivent être portés à la connaissance du pôle sécurité routière de la Préfecture de Haute-Loire.

Il est en effet essentiel de disposer d'une vision globale de toutes les actions qui participent à l'amélioration de la sécurité routière et d'en faire la promotion.

Le service éducation et sécurité routières se tient à la disposition des porteurs de projets pour les accompagner dans leurs démarches et les aider dans l'élaboration des actions.

A cet effet, ils peuvent joindre Mme Sandra GHESTEM, cheffe du pôle sécurité routière, ou M. Frédéric GUILHOT, son adjoint, par mail : [pref-securite-routiere@haute-loire.gouv.fr](mailto:pref-securite-routiere@haute-loire.gouv.fr) ou par téléphone au 04 71 07 25 00.

Retrouver l'ensemble de la notice sur : <http://www.haute-loire.gouv.fr/appel-a-projets-du-plan-departemental-d-actions-de-a405.html>